

“La conformité est une opportunité de transformer l’exploitation minière à petite échelle ”

Entretien avec Oscar Pezo,
Head of Compliance chez Soleil Metals SA



A propos d’OCIM

Fondé à Paris en 1961, le groupe OCIM est détenu et dirigé par la holding OCIM Finance. Fort de son activité historique de promoteur immobilier et de gestionnaire d’actifs, OCIM possède une longue expérience en matière de gestion de projets complexes et d’actifs tangibles.

OCIM se consacre désormais entièrement au secteur des métaux précieux, produisant et négociant de l’or et de l’argent, et s’approvisionnant en métaux stratégiques dits platinum grade, comme le platine, le palladium, et le rhodium.

OCIM exerce une double activité complémentaire de négociant et financier. En tant que négociant, OCIM achète et vend tout au long de la chaîne de valeur des actifs, des producteurs aux utilisateurs finaux. En tant que financier, OCIM finance les opérations de la chaîne de valeur, principalement par le biais de contrats de prépaiements à court terme.

OCIM exploite également deux usines de traitement au Pérou et produit de l’or responsable issu de minerais achetés auprès de mineurs artisanaux et à petite échelle.

OCIM dispose d’équipes basées à Paris, Genève et Lima.

Vingt-deux documents d’intégration, dossiers KYC en amont, audits sur site, traçabilité scientifique du minerai... Appliquer une conformité de niveau bancaire aux mineurs artisanaux est un exercice différent de celui appliqué à des contreparties institutionnelles. Basé à Lima, Oscar Pezo est Responsable Conformité chez Soleil Metals, la filiale péruvienne d’OCIM. Il supervise cet exercice quotidiennement auprès des fournisseurs artisanaux du groupe dans la région d’Arequipa. À quoi cela ressemble-t-il concrètement ?

Vous êtes Responsable Conformité chez Soleil Metals. Quel est votre parcours et qu’est-ce qui vous a conduit à ce poste ?

Je suis ingénieur industriel de formation. Mon début de carrière dans le secteur financier et sur les marchés de capitaux péruviens m’a permis d’être directement exposé au développement de la gouvernance d’entreprise et des réglementations de conformité. Plus tard, en tant que directeur d’une société d’exploration minière, j’ai été témoin de l’intégration du secteur minier dans les réglementations de lutte contre le blanchiment d’argent, ce qui a renforcé ma compréhension de la diligence raisonnable dans cette



industrie. Au cours des dernières années, j'en suis venu à considérer la conformité et la bonne gouvernance comme des leviers de création de valeur et de transformation du secteur, en particulier dans l'exploitation minière à petite échelle. C'est cette expérience que j'apporte aujourd'hui à Soleil Metals, où notre travail a un impact tangible sur le segment de l'exploitation minière artisanale.

La conformité chez OCIM est répartie entre Genève, où le cadre du groupe est défini, et Lima, où il est appliqué sur le terrain. Quel est votre rôle depuis Lima et comment les deux équipes collaborent-elles au quotidien ?

Depuis Lima, la fonction Conformité travaille main dans la main avec l'équipe Commerciale afin d'identifier à la fois les risques liés à une opération donnée et les opportunités d'accompagner le développement d'un mineur. Les échanges fonctionnent dans les deux sens : l'équipe Commerciale intègre les critères de conformité, tandis que la Conformité accumule une connaissance du terrain qui alimente le processus de diligence raisonnable. La Conformité soutient également les processus de certification de Soleil Metals sur le terrain. Avec le Directeur Général et le Directeur Commercial, nous concevons des programmes qui se traduisent directement par des améliorations des opérations de nos fournisseurs.

L'intégration d'un mineur artisanal nécessite 22 documents. Concrètement, qu'est-ce que cela signifie pour un mineur qui n'a jamais interagi avec une institution formelle ?

Exiger jusqu'à 22 documents ne constitue pas une limitation. Au fil des années, j'ai observé un professionnalisme exceptionnel chez la grande majorité des mineurs avec lesquels nous travaillons. Ils sont engagés dans des pratiques minières responsables et ont accueilli favorablement notre proposition d'une rémunération équitable et d'un accès à des processus de certification soutenant leur développement.

Comment établissez-vous une relation de confiance avec des mineurs qui ont souvent de bonnes raisons de se méfier des opérateurs extérieurs ?

Pour un mineur à petite échelle, la présence régulière sur site de notre équipe Commerciale et du Directeur Général est ce qui permet de construire une relation durable. Répondre à leurs préoccupations, soutenir leur croissance et s'impliquer directement dans leurs opérations est ce qui rend nos exigences compréhensibles. Elles peuvent sembler exigeantes, mais elles reposent toutes sur une compréhension

commune de l'activité minière et de son impact à long terme sur la communauté et la famille du mineur.

xTrace permet de garantir scientifiquement que le minerai n'a pas été substitué entre la mine et l'usine de traitement. Comment ce système s'intègre-t-il dans votre travail quotidien avec les fournisseurs ? Que se passe-t-il exactement lorsqu'xTrace détecte une anomalie ?

xTrace est encore en cours de déploiement, mais comme nous impliquons directement les mineurs dans sa mise en œuvre, nous espérons que cela aboutira à leur intégration dans un marché qualifié. Les données collectées grâce à xTrace ont un large éventail d'applications. Lorsque le minerai diffère de la caractérisation initiale du producteur, nous recueillons des informations complémentaires, à la fois pour clarifier la situation avec le mineur et pour vérifier la traçabilité complète du lot.

Soleil Metals a récemment obtenu l'Étape 1 de la certification Swiss Better Gold. Qu'est-ce que cela a concrètement exigé de l'équipe de SM sur le terrain ? Qu'implique le processus en cours d'accréditation de l'Étape 2 ?

L'Étape 2 représente à la fois un engagement et un défi majeur pour Soleil Metals. Son impact se fera sentir non seulement dans les activités de production des mineurs, mais aussi au sein de leurs communautés et de leurs familles. Cela implique la mise en œuvre de plans d'amélioration et d'un travail de conseil technique, qui rendent les opérations plus sûres et accélèrent la formalisation. Grâce aux visites de sites et aux programmes de formation, les mineurs accèdent à des outils qui transforment leur manière de travailler au quotidien. Nous espérons également voir émerger de nouvelles opportunités de financement dans un secteur où l'accès au crédit reste très limité. Notre défi réside dans le nombre croissant de mineurs que nous souhaitons intégrer à l'Étape 2, mais notre engagement, tout comme celui de Swiss Better Gold, est d'avancer progressivement. De notre côté, nous renforçons les équipes afin de couvrir davantage de sites dans des délais plus courts et nous prévoyons des avancées significatives dans les prochains mois.

Si vous deviez déployer ce modèle dans une nouvelle région ou un nouveau pays demain, quelle serait la première chose que vous feriez différemment par rapport à ce que vous avez fait à Arequipa ?

Je ne pense pas que des changements significatifs soient nécessaires. Partout où il existe des mineurs à petite échelle disposés à collaborer avec nous et à opérer dans le cadre légal, le modèle est viable. Nous sommes convaincus que les mineurs recherchent ce qu'il y a de mieux pour leurs communautés et leurs familles. Ce qui peut varier d'un pays à l'autre, c'est le point de départ, c'est-à-dire ce que les gouvernements ou d'autres acteurs du secteur ont déjà mis en place. Nos initiatives, cependant, se développent à partir de la relation directe que nous construisons avec les mineurs eux-mêmes.



Contact

Laurence Mathiot

Directrice de la Communication
et des Ressources Humaines

laurence.mathiot@ocim.com

+33 1 88 83 86 17

+33 6 48 79 38 95